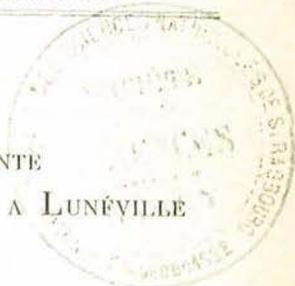


80.035-23

102.160

EXTRAIT DU C. R. S. DE LA SOCIÉTÉ GÉOLOGIQUE DE FRANCE
N° 16, pages 257 à 259. — Séance du 16 décembre 1935.



SUR UNE CASSURE IMPORTANTE
SUIVANT LA VALLÉE DE LA MEURTHE, A LUNÉVILLE

PAR A. Robaux.

Un forage récent de recherche d'eau vient d'apporter une nouvelle contribution fort intéressante à nos connaissances sur le sous-sol de la région de Lunéville. Ce forage a été placé à Moncel-les-Lunéville, à la sortie est de l'agglomération à 3 km. au Sud de Lunéville.

Le départ du forage s'est fait dans les alluvions qui s'étendent sur toute la plaine de la Meurthe et cachent dans cette région le substratum.

Voici la coupe précise du forage : cote de départ 237 :

Alluvions.....	7,50
Keuper (en partie).....	65,30
Lettenkohle.....	20,00
Muschelkalk calcaire.....	72,70
Muschelkalk marneux.....	87,40
Grès bigarrés jusqu'au conglomérat.....	116,10
Total :	369,00

L'eau a été rencontrée à 280 m. de profondeur, son niveau statique s'élève à 23 m. au-dessus du sol, soit à 35 m. au-dessus de la vallée. Le débit artésien au sol atteint 6.000 m³/jour et à 20 m. de hauteur, il dépasse encore 750 m³/jour.

Laissant de côté les observations hydrogéologiques faites et les détails techniques d'un forage de ce genre, je veux simplement signaler la découverte, grâce à ce travail, d'une faille importante dans la vallée de la Meurthe.

En effet, le toit de la « Lettenkohle » est ici à la cote 167. A Rehainviller, situé à l'Ouest, malgré le pendage des couches, ce même niveau est à 235 m. Dans les carrières proches de la route de Lunéville à Xermaménil, où les terrains devraient se trouver exactement à la même altitude qu'à Moncel, la Lettenkohle est à 245.

Il faut noter par contre dans cette région, un abaissement

80035 23

léger des couches vers le Nord-Est, de sorte que le niveau repère devrait se trouver à Moncel à 220 environ au lieu de 165 dans le forage. Le rejet de cette faille doit donc atteindre plus de 50 mètres. Le passage exact est impossible à préciser, mais comme le Keuper est nettement visible au pied du côté opposé sous le village d'Herimenil, la faille ne peut donc passer que dans la vallée.

Le prolongement vers le Nord de cet accident, est facile à établir : en effet, les puits des Salines de la région de Dombasle ont montré la présence d'une faille orientée vers Lunéville.

Au cours d'une excursion avec M. le professeur Joly, nous avons pu étudier le raccord des deux tronçons connus. Il se fait avec légère inflexion, vers le Leomont où l'on voit les calcaires dolomitiques de la base du Keuper supérieur abaissés de 20 m. vers le NE. La topographie traduit d'ailleurs assez bien cet accident au pied du coteau.

Ainsi se trouve précisée l'origine de la « faille des Salines » qui n'est que la terminaison de la faille de la Meurthe, dont le point de départ doit se faire déjà en amont de Saint-Clément.

Nous voyons se confirmer aussi les rapports intimes entre le cours des rivières et le système de cassure de la région, comme j'ai déjà pu le signaler à propos de la Moselle entre Pont-Saint-Vincent et Frouard¹. De plus, on constate une fois encore, l'orientation grossièrement parallèle des cassures de la région : à la faille de Lunéville correspond celle de la Vallée de la Mortagne, parallèle à la Meurthe et prolongée au delà de Blainville-sur-l'Eau.

Cette découverte obligera sans doute à remanier le tracé d'après M. Corroy² des axes anticlinaux et synclinaux de cette région, car le plateau surélevé de Mont-sur-Meurthe apparaît plus comme un massif resté en relief entre failles à regard opposé, que comme une zone anticlinale par rapport à Blainville d'une part et Saint-Clément d'autre part.

Peut-être sera-t-on alors amené à ajouter de petits axes tectoniques dans le sens NW-SE comme on en voit aux environs de Nancy.

1. A. ROBAUX. Étude géologique de la Région de la Forêt de Haye. *Bull. Soc. Industr. de l'Est*, juillet 1931.

2. GEORGES CORROY. Étude stratigraphique et tectonique de la région du seuil de Bourgogne et du Bassin des eaux minérales de Vittel. (*Annales de l'Université d'Aix-Marseille*, Marseille, 1934.)